

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2019091309

Dossier numéro : 2019-09-13/02

Titre

13 SEPTEMBRE 2019. - Crédits hypothécaires. - Variabilité des taux d'intérêt. - Indices de référence. - Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédits soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêts variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés. - Avis

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 13-09-2019 page : 86436

Entrée en vigueur : 01-09-2019

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

La liste des indices de référence du mois de septembre 2019 est composée comme suit :

Indice A (certificats de trésorerie 12 mois) : - 0,740

Indice B (obligations linéaires 2 ans) : - 0,794

Indice C (obligations linéaires 3 ans) : - 0,797

Indice D (obligations linéaires 4 ans) : - 0,739

Indice E (obligations linéaires 5 ans) : - 0,667

Indice F (obligations linéaires 6 ans) : - 0,605

Indice G (obligations linéaires 7 ans) : - 0,539

Indice H (obligations linéaires 8 ans) : - 0,460

Indice I (obligations linéaires 9 ans) : - 0,377

Indice J (obligations linéaires 10 ans) : - 0,296

Les indices périodiques correspondants sont communiqués ci-après :

Périodicité			
Indice	Mensuelle	Trimestrielle	Semestrielle
A	- 0,0619	- 0,1855	- 0,3707
B	- 0,0664	- 0,1991	- 0,3978
C	- 0,0667	- 0,1998	- 0,3993
D	- 0,0618	- 0,1853	- 0,3702
E	- 0,0558	- 0,1672	- 0,3341
F	- 0,0506	- 0,1516	- 0,3030